



DY012BL

DECLARATION "UE" de CONFORMITÉ

La presente déclaration de conformité est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant:
JUBA PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT S.L.

Objet de la déclaration, identification de l'EPI permettant la traçabilité:

EN 388:2016+A1:2018



A B C D E
4 2 4 3 B



- A. Résistance à l'Abrasion
- B. Résistance à la Lame de Coupe
- C. Résistance à la Déchirure
- D. Résistance à la Perforation
- E. Résistance aux coupures
- F. Résistance aux chocs

Il est en conformité suite au règlement 2016/425 et l'application des normes: EN388:16+A1:18 et ENISO21420:20, comme EPI de Catégorie II, étant identique au Certificat UE de Type n° 18/0818/01/0161, délivré par l'organisme notifié 0161 -AITEX- Plaza Emilio Sala, 1- 03801 Alcoy, Alicante (Espagne).

Ces gants ont fait l'objet de tests de migration spécifiques, conformément aux stipulations du règlement UE n° 10/2011 de la Commission européenne du 14 janvier 2011, sur les matériaux et les objets en plastique à usage alimentaire, et aux modifications ultérieures du règlement UE n° 1282/2011, du règlement UE n° 1183/2012 et du règlement UE n° 202/2014 délivré par l'organisme notifié n° 0161 - AITEX , Plaza Emilio Sala, 1 - 03801 Alcoy, Alicante (Espagne).

L'EPI de catégorie II faisant l'objet de cette déclaration a été soumis à la procédure d'évaluation de conformité basé sur le contrôle interne de la production (module C - annexe VI).

Santo Domingo de la Calzada,
15 de Marzo de 2021

Rebeca Moneo
Gerente